

2019

AMBUTRIX

BULLETIN MUNICIPAL N°40 - JANVIER 2020



PHOTO GAGNANTE DU CONCOURS

Myreille VEYRET

w w w . a m b u t r i x . f r

MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
MUNICIPALITÉ	3-7
- Conseil	3
- Remerciement CCAS	3
- Réalisé en 2019	4-7
- Gestion financière	7
COMMUNAUTÉ & INTERCOMMUNAUTÉ	8-9
- Lettre de Jean-Louis GUYADER	8
- ALEC - URBANIS	9
ÉVÈNEMENTS	10-15
- CCAS	10-13
- Plan Particulier d'Intervention	14
- Plan Communal de Sauvegarde	14
ENFANCE	15
- Service périscolaire et restauration	15
ÉCOLE	16-17
CALENDRIER MANIFESTATIONS	20-21
ASSOCIATIONS	18-29
- Les BBDeuch'	18
- La Bibliothèque	19
- Comité de Fleurissement	22
- Le Sou des École	23
- La Chasse	24
- Les Conscrits	25
- Le Foyer Rural	26-27
- Les Festives	28-29
- Saint-Denis-Ambutrix Foot	29
INFOS PRATIQUES	30-36
ÉTAT CIVIL 2019	37
ANNUAIRES	38-39
- Associations	38
- Assistantes maternelles	38
- Correspondants de presse	38
- Entreprises / Artisans	39

Le bulletin que vous lirez attentivement, vous invite à parcourir l'activité de notre commune. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction, à la construction de cette édition.

2019 s'en est allé et restera pour moi une année phare.... La cantine scolaire et le péri scolaire sont en fonctionnement.

Défi lancé, défi relevé. Longtemps sujet de discussions, de sondages, d'études, cette structure est aujourd'hui active, et fonctionne très bien. C'est le résultat de l'engagement d'une équipe qui est allée au bout de ses convictions pour offrir aux butriens un service attentionné et nécessaire. Il est aujourd'hui récompensé par un nombre d'utilisateurs au quotidien, supérieur aux prévisions établies.

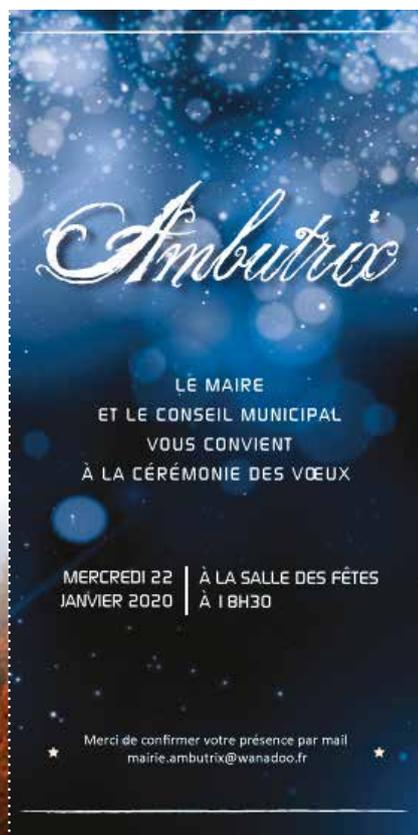
Cette nouvelle structure sera dans quelques mois, implantée dans le bâtiment en construction, ce qui finalisera le 'pôle éducatif' en un seul et même lieu.

En cette fin de mandature, je tiens, chaleureusement, à remercier les membres de l'équipe municipale. Ce groupe a bien fonctionné et avec toute son énergie a su porter des dossiers difficiles, faire face aux entraves pour améliorer le quotidien de notre village.

Vous le savez toutes et tous, la vie d'un village est aussi portée par l'engagement de bon nombre de citoyens, dans des domaines riches et variés. Rejoignez-moi le 22 janvier à la salle des fêtes pour les remercier de leur présence, de leur dévouement pour le bien de nous tous.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal, des employés communaux et en mon nom, une bonne année 2020, chargée de bonheur et de joie.

Bien amicalement,
Dominique DELOFFRE





LE MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL



Remerciement du Comité Communal d'Action Sociale

La municipalité remercie vivement les membres du CCAS pour leur écoute, leur soutien et leur investissement auprès de la population butriane.

Le CCAS a été générateur de très nombreuses heures d'animation au profit de tous : diététique, bien être, sorties découvertes, sécurité, santé et loisirs ont de nouveau marqué cette année 2019.

Toujours soucieux de ne pas impacter le budget communal, ils et elles ont contacté de nombreuses associations support pour vous offrir des animations de qualité, à des coûts mineurs, voir gratuit.

Le CCAS a aussi porté le nom d'Ambutrix en dehors des limites communales, en ouvrant, toujours en accord avec l'équipe municipale, les portes de notre commune, ou en participant à des animations extérieures à notre commune.

Nous nous permettons d'associer à ces remerciements, les participants à ces animations qui ont vu leur quotidien agrémenté de moments agréables, de partage de connaissance et de bien-être.

LA VIE MUNICIPALE RÉALISÉS COURANT 2019

Bâtiment cantine et périscolaire

En cette fin d'été, les travaux ont débuté derrière l'école. Le terrassement a généré des contraintes pour le voisinage, mais a pu, en grande partie, être réalisé avant la rentrée de Septembre. C'était un challenge de traiter cette préparation de terrain, génératrice de beaucoup de mouvements de véhicules, avant que les enfants occupent de nouveau l'école communale.

Fin Septembre, le gros œuvre de maçonnerie a débuté, et cela a été terminé juste avant les vacances scolaires de Noël. S'en est suivi la charpente couverture, et en cette fin de mois de janvier, le bâtiment sera hors d'eau, hors d'air. Le travail sera alors plus à l'intérieur avec les corps de métier spécifiques qui assureront, pose de cloisons, électricité, sanitaire, chauffage, carrelage..... Ce printemps sera consacré à la finalisation extérieure du bâtiment, et de ses abords.

Le planning de ce projet court jusque fin juin, date à laquelle le bâtiment sera réceptionné, et les aménagements mobiliers pourront être faits.

Viendra alors le temps de l'ouverture en Septembre, et l'arrivée des enfants et salariés, dans ce bâtiment qui finalise un travail d'arrache-pied de l'équipe municipale.



Sortie de secours à l'étage de l'école

Depuis de très nombreuses années, la classe située à l'étage soulevait des commentaires quant à la sécurité. En effet seul l'escalier principal permettait de descendre au rez de chaussé.

L'équipe municipale a pris ce soucis à bras le corps. Une étude d'implantation d'un escalier de secours a été menée par les membres de la commission bâtiment, et une proposition d'investissement a été validée par le conseil municipal.

Ce projet prévoyait le déplacement d'un radiateur, la création d'une porte en lieu et place d'une fenêtre et la pose d'un escalier annexe.

L'été 2019 a permis cette réalisation pour un coût total : 18 948 € dont 3 158 € subventionnés par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Elle est effective depuis la rentrée 2019 permettant aux élèves de sortir par l'escalier de secours donnant sur la cour de l'école.



RDDECI, Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre les Incendies.

Ce règlement impose à la commune d'assurer un minimum de capacité d'eau pour lutter contre les incendies.

Dans un premier temps, un maillage de la commune a été réalisé pour définir les surfaces à défendre et les distances par rapport aux poteaux d'incendie.

En second, la totalité des poteaux d'incendie a été analysé pour définir le débit maximum possible, et confirmer que ceux-ci étaient en conformité avec les obligations de la RDDECI.

Ceci a permis de générer les axes de travail là où les obligations n'étaient pas respectées.

Globalement, après quelques travaux de remise en état de matériel, le village est bien doté. Le point critique est la ferme de La Mûre et les dernières maisons du Gaillot, là où le débit d'eau possible n'est pas en corrélation avec les attentes du SDIS, Service départemental d'incendie et de secours. L'équipe municipale l'a acté, et propose un investissement en 2020, qui assurera tout un chacun contre les risques incendie.

Prévenir vaut mieux que guérir !

Parking école

Les travaux de réfection ont été réalisés en octobre et novembre, suivis par la commission voirie, et le cabinet Sed.

Le but était de reprendre l'accès PMR qui n'était pas aux normes, de sécuriser la sortie de l'école, et d'améliorer le stationnement, en évitant que les véhicules ne soient stationnés partiellement sur le trottoir ou sur la bande de roulement de la voie publique.

Le résultat correspond totalement à ces attentes. Le mur en gabion, protégé par un parement de pierre est du meilleur effet et assure la protection des enfants en sortie d'école. Les véhicules sont stationnés sur des emplacements dimensionnés aux normes. Enfin, les personnes à mobilité réduite utiliseront une place de stationnement dédiée, et un cheminement qui leur permet un déplacement aisé vers l'école. Le platane a été conservé pour sa valeur ancestrale, mais aussi pour la protection bio climatique qu'il assure au hall d'entrée de l'école.

D'un coût initial de 63 000 € HT, ce projet a été travaillé au plus près, pour une finalisation à 57 000 €, maîtrise d'œuvre comprise. Le financement a été assuré par une subvention de 13 000 € au titre de l'aide au commune rurale, et de 19 000 € par la communauté de communes de la plaine de l'Ain.



LA VIE MUNICIPALE RÉALISÉS COURANT 2019

Place du jeu de boules

Les marronniers ont fait l'objet d'une bonne taille au début du printemps, nécessaire pour leur préservation.



Travaux du cimetière et des reprises concessions perpétuelles

Après des travaux de reprise des concessions échues et non renouvelées en 2018, les concessions enfants à l'entrée de l'ancien cimetière ont été reprises en juin 2019 et placées dans le second ossuaire, qui a été orné d'une plaque de granit tandis que l'ancien ossuaire a été rénové.

La procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon a été lancée et les concessions concernées clairement identifiées au sein du cimetière. Pour toute information, contacter le secrétariat de mairie.

C'est un total de 4 968 € qui a été investis dont 1 045 € subventionnés par l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.



Un nouveau véhicule communal

Depuis l'été 2019, la commune s'est dotée d'un nouveau véhicule communal pour l'agent technique. **Ce véhicule d'occasion, plus grand et pratique, a coûté 12 790 € TTC.**

Peinture routière

Démarcation des places de stationnement, ligne séparatrices... la peinture routière a été reprise sur l'ensemble du village à l'automne **pour un montant d'environ 1 800 € TTC.**





Archives communales

Le centre de gestion de l'Ain est intervenu en mai 2019 sur une dizaine de jours pour mettre à jour les archives communales constituées ces dernières années. L'archivage avait déjà été réalisé en 2004 et nécessitait une mise à jour pour permettre un suivi régulier.

Ainsi, les archives anciennes et modernes de la commune sont classées selon le cadre de classement réglementaire défini par l'arrêté du 31 Décembre 1926. Le fonds ancien regroupe les documents antérieurs à 1790 et le fonds moderne comprend les documents de 1790 à 1982. Les dossiers sont répartis dans des séries thématiques, désignées par des lettres. Concernant les archives contemporaines (1983 à nos jours), la circulaire AD 83-1 du 8 Mars 1983 préconise le classement continu, en série dite W.

A l'issue de sa mission, l'archiviste a remis à la collectivité un inventaire décrivant le contenu de chaque boîte ou unité. Il contient également un ou plusieurs index.

Cet inventaire est disponible en ligne sur <http://www.archives-communales-ain.fr/index.php/fonds-communal-dambutrix>



GESTION FINANCIÈRE

La gestion communale est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales d'une part et dépenses de fonctionnement (dépenses courantes) et d'investissement (gros travaux), d'autre part.

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune a su maîtriser ses dépenses quotidiennes tout en réalisant des projets structurants nécessaires à son développement.

Voté le 28 mars 2019, le budget 2019 s'est attaché à répondre aux principes suivants :

- ☑ Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- ☑ Poursuivre les investissements afin d'améliorer le cadre de vie des habitants
- ☑ Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- ☑ Mobiliser les subventions chaque fois qu'il est possible

Une gestion de la dette maîtrisée : la capacité de désendettement pour Ambutrix est de 0.86 ans, c'est-à-dire que sans autres dépenses, la commune est en mesure de rembourser ses emprunts en moins d'une année.

Au 1^{er} janvier 2020, il restera un capital à rembourser de 308k€, fruit des efforts de la municipalité pour diminuer, année après année, le capital restant dû :

	K€
2014	592
2015	551
2016	510
2017	469
2018	435
2019	355
2020	308



PLAINE DE L'AIN

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, avec ses 53 communes et 77.250 habitants, compte parmi les plus grandes de France, son dynamisme est caractérisé par une croissance démographique d'environ 1000 habitants par an.

Son rapport d'activités, téléchargeable sur son site www.cc-plainedelain.fr, vous permet de découvrir en détail son fonctionnement.

Son territoire s'est agrandi depuis sa création, autour de son modèle original, visant d'une part à laisser une grande latitude aux communes pour les services du quotidien et d'autre part à participer à de grands projets qui structurent le territoire, développent la formation et l'emploi et améliorent le cadre de vie.

Collectant notamment les impôts professionnels, elle soutient ainsi les projets des communes par une dotation annuelle, la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire), et en accordant des fonds de concours. Le contrat de ruralité, qu'elle a signé avec l'Etat, permet également d'améliorer les subventions.

La commune d'Ambutrix a ainsi pu bénéficier en 2018 et 2019 de financements directs ou améliorés pour le bâtiment de restauration scolaire (226.536 €) et la sécurisation des entrées de village (28.648 €)

La communauté de communes apporte aussi son aide au fonctionnement des communes en mettant à leur disposition, différents services comme une aide à l'instruction des autorisations du droit du sol (une quinzaine par an pour Ambutrix) un accès à des conseils juridiques, etc.

Elle soutient aussi les associations culturelles et sportives qui portent des événements d'envergure, comme les festivals, mais aussi les pratiques de base qui structurent le plaisir de vivre dans la Plaine de l'Ain.

Outre ces soutiens aux communes, elle agit directement et concrètement dans ses domaines de compétences.

- Pour l'économie d'abord. Elle entretient et développe plus de 30 zones d'activités économiques, apporte des aides à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises, de même qu'aux commerces de centre-ville en lien avec la Région.
- Pour le logement et la mobilité ensuite. Elle apporte des aides importantes aux particuliers et aux bailleurs sociaux pour créer et rénover des logements. A noter qu'il existe désormais des aides sans conditions de ressources. Elle développe des solutions de mobilités diverses : covoiturage, autopartage, parkings à proximité des gares...

- En matière de déchets, elle assure la collecte et le traitement de plus de 40.000 tonnes de déchets par an, dont 15.000 tonnes collectées en porte à porte et 21.000 tonnes récupérées dans les déchetteries.

- Elle porte en direct certains projets, comme l'extension du gymnase de la Plaine de l'Ain, la création d'un réseau de randonnées et de pistes cyclables, les Maisons de Services au Public, les fablabs, les actions du Plan Climat Territorial, tel le tout récent « cadastre solaire », le point de vente collectif d'agriculteurs du territoire,

- Elle soutient et conseille les personnes âgées et leurs familles par l'intermédiaire du CLIC (Centre Local d'information et de Coordination) et a permis la création de trois hôpitaux de jour pour les malades d'Alzheimer.

Enfin la plaine de l'Ain accueillera bientôt deux projets majeurs ; dans le domaine touristique, le Château du Petit Prince à St Maurice de Rémens et dans celui de la formation le campus aéronautique régional sur la base aérienne d'Ambérieu en Bugey. Si on ajoute la rénovation totale du lycée de la Plaine de l'Ain, la création du lycée de Meximieux et celle du collège de Briord, le dynamisme de la Plaine de l'Ain, soutenu par le département de l'Ain et la Région Auvergne Rhône-Alpes, fait de notre territoire une locomotive départementale et même régionale. Le quartier des savoirs et des entreprises avance lui aussi à Ambérieu gare, même si nous aurions aimé que les acquisitions foncières soient plus rapides. Bientôt le pôle d'échange multimodal préfigurera un centre d'activité à 20 minutes du coeur de la métropole.

En mars prochain seront élus, en même temps que les conseillers municipaux et les maires, les conseillers communautaires qui siégeront pendant 6 ans à la communauté de communes. Ce lien direct est primordial car la commune reste et doit rester la cellule de base de la démocratie locale.

L'action collective, autour de projets utiles et sans aucune interférence politique, est caractéristique de notre intercommunalité. Je ne doute pas que cet esprit perdure pour une action au service de toutes et tous. Bonne année 2020 !

Jean-Louis GUYADER

**Haut les cœurs !
Et bonne année 2020 à toutes et tous.**



PLAINE DE L'AIN RENOV + DES CONSEILS ET UN SOUTIEN FINANCIER POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES À AMÉLIORER LEUR LOGEMENT.

Lancée depuis plus de 1 an, l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** permet aux propriétaires occupants et bailleurs de logements situés sur les 53 communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) de bénéficier d'aides importantes pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation complète.

Déjà plus de 100 propriétaires occupants ont franchi le pas. Ils ont pu concrétiser leur projet de travaux grâce à des aides substantielles, et des conseils avisés.

Ils ont été financés en moyenne de 30 à 70 % par l'Agence Nationale de l'Habitat, la CCPA, le Conseil Départemental de l'Ain ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des conseillers sont délégués par la CCPA pour vous accompagner dans vos projets, de façon objective et indépendante.

Faire les bons choix, gagner du temps et de l'argent, ce sont les avantages du nouveau service aux habitants PLAINE DE L'AIN RENOV+.

Vous êtes intéressé ?

Si votre projet concerne la rénovation énergétique

Contactez l'**ALEC 01** au **04 74 45 16 46**



Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement ou une réhabilitation complète

Contactez **URBANIS** au **04 82 91 85 03**



Permanences sur rendez-vous à l'Espace Agora d'Ambérieu-en-Bugey, 5 rue Berthelot.

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.





CCAS L'ANNÉE 2019 DU COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Cette année encore, le CCAS d'AMBUTRIX a été très actif. Notre objectif, au travers de toutes ces activités est, entre autre, de rompre l'isolement des personnes âgées de 60 ans et plus, quel que soit leur sexe.

Nous avons pu réaliser toutes ces activités grâce au partenariat avec les différentes associations d'aide à la personne qui officient sur le département de l'Ain et par la grande disponibilité des bénévoles du CCAS.

Toutes ces activités font partie du plan seniors 01-2016/2021 mis en place par le département avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Le financement est assuré par la Conférence des Financeurs. Plus de 150 activités de loisirs organisées sur le département tout au long de



l'année pour rompre l'isolement des seniors vivant à leur domicile : Ateliers numériques, sur la mémoire, sorties culturelles, activités sportives, de bien-être, conseils en diététique, sensibilisation au code de la route, etc.



La Conférence des financeurs est présidée par le Président du Département,

Deux Vice-présidents :

- la Directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé,
- le Vice-délégué de Atouts prévention Rhône-Alpes, directeur général de la Mutualité Sociale Agricole,

Les membres de droit :

- le Conseil départemental de l'Ain,
- la délégation territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS),
- l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH),
- les collectivités territoriales et les EPCI,
- les organismes de sécurité sociale (CARSAT, CPAM, RSI, MSA),
- les institutions de retraite complémentaire et la Mutualité de l'Ain.

Le plan canicule nous a permis de voir que certains Butriens sont en souffrance et que rompre l'isolement les aide à surmonter cette souffrance, qu'elle soit physique, psychique, ou les deux !

C'est pourquoi les membres du CCAS vous ont proposé toutes ces activités en 2019.

Activités 2019 qui entrent dans le cadre du Plan Seniors 01 2016-2021 avec le soutien de la CNSA, portant sur « les actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées dès 60 ans ». Ces ateliers sont financés par la Conférence des Financeurs.



En partenariat avec l'ADAPA

HAPPY TAB niveau 1,

Du 21 janvier au 8 avril

TAB niveau 2,

Du 12 avril au 12 juillet

PACK GLOBAL,

Depuis le 7 octobre 2019, se poursuit jusqu'au 24 février 2020



En partenariat avec l'AFP01

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE, du 13 février au 29 mai
ATELIER MÉMOIRE, les 11, 19 et 26 juin
ATELIER SOCIO ESTHÉTIQUE, du 15 novembre au 20 décembre
ATELIER ÉCRIVAIN, débuté le 26 novembre 2019, se poursuit jusqu'au 23 juin 2020

En partenariat avec l'ADS

CINEMA AMBÉRIEU, le 14 février
ATELIER PEPS, le 19 septembre
ATELIER PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS, le 3 octobre



Du 7 au 13 octobre 2019

SEMAINE BLEUE
organisée et financée par le CLIC

En partenariat avec l'ADMR

GESTES PREMIERS SECOURS, le 18 novembre
PRÉVENTION RISQUES DOMESTIQUES, le 4 décembre

En partenariat avec la CAF, la Banque Alimentaire,

ATELIER CUISINE « Autour de la table »,
Une fois par mois, de janvier à décembre



Activités 2019 à l'initiative du CCAS

9 janvier & 3 décembre 2019

CECOF
Comme au restaurant !
Nous avons servi de « cobaye » aux apprentis qui nous ont préparé un excellent repas.
L'apprenti maître d'hôtel, un peu impressionné, a fait un très bon travail.
Être cobaye dans ces conditions, un vrai délice !



1 FOIS PAR MOIS

13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 25 juin, 9 juillet, 8 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 22 décembre



8 février 2019

STE AGATHE,
Que des filles, ou presque, l'animateur était un homme !
Des filles de 18 ans à 83 ans sont venues se détendre dans une ambiance de « ouf ».
Un vrai moment de bien-être ou rien d'autre n'existe que le moment présent.



23 mars 2019

CARNAVAL,
En partenariat avec les Conscrits
Les membres du CCAS sont venus en « petites mains » pour aider dans la mise en place du Carnaval, animation du village portée par les Conscrits.



APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIVES,

Ces après-midis récréatives se maintiennent. Les dimanches après-midi, une fois par mois, les Butriannes et Butriens peuvent se retrouver à la Salle des Fêtes pour échanger, jouer à des jeux de société, des jeux de carte, jeux de mémoire, au tennis de table, aux fléchettes...

Ces après-midis sont ouvertes à tous. Les activités proposées sont celles qui nous sont demandées... alors n'hésitez plus à passer la porte, **vous êtes tous les bienvenus.**

ÉVÈNEMENTS

www.ambutrix.fr



4 avril 2019

FLEURS DE BACH, avec Micka HUGUET

Retrouvez l'harmonie, retrouvez un équilibre émotionnel grâce aux propriétés positives des 38 fleurs de Bach.

L'ÉNERGETIQUE CHINOISE, avec Fabienne RENOU

Soulage les douleurs, agit sur les systèmes respiratoire et digestif, les allergies, la toxicomanie...

15 mai 2019

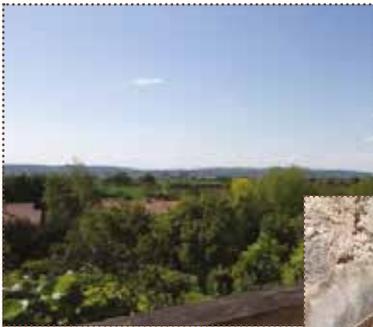
LES GESTES 1ER SECOURS,

Avec les pompiers de LYON au Centre Commercial de la Part Dieu

16 mai 2019

LES GESTES QUI SAUVENT,

Dans les locaux de la Fédération Française de Cardiologie de LYON.



22 mai 2019

VISITE AMBRONAY

6 juin 2019

THÉÂTRE DE RUE À LAGNIEU



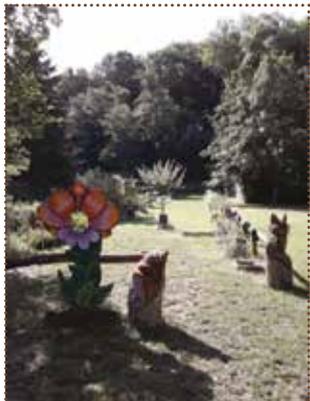
1er juin 2019

REPAS CITOYEN

**Activités 2019 à l'initiative du CCAS
Les sorties de l'été**

31 juillet 2019

LES JARDINS DE VERTRIEU



8 août 2019

BARRAGE DE GÉNISSAT





23 août 2019

PARCS AQUATIQUES DE ST DIDIER/CHALARONNE



15 août 2019

LA CASCADE DE LA FOUË À CERDON



27 août 2019

LE RHONE, FLEUVE ROI À SAULT BRENAZ



17 novembre 2019

REPAS DES AÎNÉS

Animé par CREVECOEUR, joueur d'orgue de barbarie, qui a remplacé au pied levé LILASOL, touchée par la maladie. C'est de saison !

Nous avons découvert que la chorale d'Ambutrix n'est pas prête à voir le jour !



N'oublions pas la PERMANENCE CCAS : chaque dernier samedi du mois. Les membres du CCAS sont à votre écoute, prêts à vous aider pour essayer d'améliorer votre vie au quotidien. En 2019, nous avons participé à la recherche d'un appartement social, nous avons aidé à la mise en place d'aides telles que soins infirmiers, portage repas, soutien psychologique....

Que vous réserve les membres du CCAS pour 2020 ?

Nous allons poursuivre notre partenariat avec les associations d'aide à la personne telles que ADAPA, ADS, AFP01, ADMR. Ces activités seront toujours des actions de prévention pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus dans le cadre du Plan séniors 01 et de la Conférence des financeurs.

Mais n'oubliez pas que les membres du CCAS sont à l'écoute de l'ensemble des butriens, jeunes et moins jeunes, pour toute aide, demande ou propositions d'animations, sorties, échanges.

Notre objectif premier reste votre bien-être au sein de notre beau village.

- Poursuite des après-midi récréatives chaque mois à la salle des fêtes

- Repas au CECOF (sur inscription uniquement)

- Soirée de la STE AGATHE **le 7 février 2020**, ouvert aux femmes de plus de 18 ans (sur inscription uniquement)

- Chasse aux œufs à l'occasion de la fête de Pâques **le 5 avril 2020** (sur inscription uniquement)

- Et bien d'autres activités qui sont en projet...

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

Mairie : 04 74 38 04 50

Mme BROUSSE Hélène : 06 41 12 00 55

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Décidée par le gouvernement, **l'extension de 10 à 20 km** du rayon du Plan particulier d'intervention (PPI) vise à organiser au mieux la réponse des pouvoirs publics ainsi qu'à sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Cette extension concerne au niveau national 2,2 millions de personnes et plus de 200 000 établissements recevant du public (ERP) répartis sur 1 063 communes. Dans ce cadre, est lancée une campagne d'information et de distribution préventive de comprimés d'iode à l'attention de l'ensemble des riverains et des responsables d'ERP résidant dans un rayon de 10 à 20 km autour des 19 centrales nucléaires françaises.

Le 18/06/2019, les préfets de l'Ain, de l'Isère et du Rhône ont approuvé par arrêté inter-préfectoral le nouveau Plan d'intervention de la centrale du Bugey. Historiquement établi à un rayon de 10 km autour de la centrale, il s'étend désormais à 20km et englobe 121 communes pour environ 350 000 habitants.

La campagne de distribution des pastilles d'iodes est terminée.

Vous n'avez pas reçu de bon de retrait ?

Vous pouvez retirer vos comprimés dans votre pharmacie habituelle en présentant un justificatif de domicile.

A combien de boîtes de comprimés avez-vous droit ?

Il n'y a pas de limite maximum. Indiquez au pharmacien le nombre de personnes résidant dans votre foyer et il vous fournira le nombre de boîtes de comprimés d'iode adéquat.

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE et je vais retirer mes comprimés d'iode

Gratuit en pharmacie avec mon bon de retrait

www.distribution-iodu.com

ASN, République Française, EDF

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Arrêté par le maire, le PCS complète les dispositifs de secours des services de l'Etat. Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information et la protection des populations.

Il a vocation à organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile, c'est-à-dire que le PCS doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de "gérer les crises" éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents "courants" (transport, incendie...), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau...)

Le PCS s'appuie sur une analyse des risques auxquels est exposée la commune. L'évaluation des risques repose sur les informations contenues dans le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) établi par le préfet.

Le PCS est obligatoire dans les communes situées dans le périmètre d'un plan particulier d'intervention (PPI Plan particulier d'intervention nucléaire ou technologique) ou d'un plan de prévention du risque d'inondation).

Ambutrix est désormais doté d'un PCS depuis l'arrêté du 01/04/2019.

PCS
Plan Communal de Sauvegarde

SERVICE PÉRISCOLAIRE-RESTAURATION SCOLAIRE SUR AMBUTRIX : C'EST PARTI POUR CETTE RENTRÉE 2019-2020 !



C'est au 1^{er} septembre 2019, que le service périscolaire-restauration scolaire a ouvert ses portes aux enfants butriens. Alors que le bâtiment est en cours de construction, Frédérique et Jasmine accueillent les enfants à l'école le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h40 à 18h00. Elles leur proposent diverses activités (travaux manuels, jeux divers, lecture, contes, coloriage...) selon la demande de l'enfant.

Sur le temps méridien, elles emmènent les enfants à la salle des fêtes dès 11h40 où Laurence, agent de restauration scolaire, a préparé les tables et les repas. Les enfants sont répartis par table suivant les âges et sont servis dans la convivialité, après lecture du menu du jour. Ce moment de partage et de vie collective est une nouvelle expérience pour chacun.

Vers 13h, c'est le retour à l'école, et pendant que les petits partent à la sieste, les grands sont en récréation ou dans la salle de motricité suivant la météo, avant de reprendre l'école.

Les journées sont bien remplies pour les enfants et les animatrices, et ponctuées de beaux échanges ce qui est très encourageant pour cette création de service. Aujourd'hui, le périscolaire du matin et du soir compte quotidiennement 10 enfants en moyenne et 25 enfants pour la restauration scolaire.

**Les animatrices sont à votre écoute
par tél. 06 44 14 70 19 ou
par mail enfance.ambutrix@orange.fr**

**Pour toute information ou demande d'inscription,
contactez le secrétariat de mairie au 04 74 38 04 50**



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
9 route de ternant - 01500 AMBUTRIX
Tél. : 04 74 34 53 15
ecole.ambutrix@gmail.com

Directrice : Mme STEIN

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)
13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)

Des Ateliers Pédagogiques Complémentaires sont mis en place sur différents temps. Ils sont faits de sorte qu'un maximum d'élèves puisse participer, en fonction des familles, des fratries, des nounous. Et surtout en fonction des besoins pédagogiques des enfants.

EFFECTIF DES CLASSES 2019-2020

LUTINS Mme Ruelen			ALPHAS Mme Tatot			MARSUPILAMIS Mme Stein		
PS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	12	5	3	5	11	9	5	10
26			19			24		
Effectif total =								69

CLASSE DES LUTINS

Participation en mars 2019 à **la fête du film court** avec projection de films en classe issus des programmes "**ABRACADABRA**" et "**DROLES DE BÊTES**"

PROJET ANNUEL SUR LA FERME

Sortie à la chèvrerie "les biquettes de Chacha"

à Vaux-en-Bugey, en mars, pendant laquelle :

- les élèves ont découvert les petits cabris. Il y a même eu 2 naissances pendant que nous étions sur place.
- ils ont observé le fonctionnement de la traite
- les élèves ont démoulé et cendré chacun un fromage qu'ils ont emporté à la maison



Tartinage du beurre sur des tartines

le 10 mai, **sortie à la journée à la ferme de M Seguin** au cours de laquelle les élèves ont :
- découvert les animaux de la ferme
- fabriqué un pain qu'ils ont rapporté à la maison



Fabrication du pain

En mai, les élèves ont peint des animaux de la ferme en bois fournis par le Comité de fleurissement. Ils ont été installés dans les parterres de fleurs devant l'école.

En juin, dans le cadre de ce projet annuel sur la ferme, nous avons travaillé sur le lait et sa transformation avec la fabrication puis la dégustation de beurre et de yaourts.

Pour la kermesse, les élèves ont présenté quelques danses bretonnes.



CLASSE DES ALPHAS

DES POUSSINS À L'ÉCOLE

La classe des Alphas a élevé 14 poussins.

Dans le cadre d'un projet avec des étudiants en BTS gestion et protection de la nature, les enfants ont étudié la reproduction des poules.

Ils ont pu observer un coq et des poules en classe.

Ils ont mis des œufs fécondés dans un incubateur et après 21 jours d'attente, ils ont eu la joie de voir éclore 14 petits poussins.

Tous les enfants ont pris soin d'eux : nourrissage, propreté de la cage, sortie au jardin jusqu'aux grandes vacances. **Les petits poulets ont été adoptés par des familles de l'école.**



CLASSE DES MARSUPILAMIS



CLASSE DE DÉCOUVERTE EN AUVERGNE VOYAGE DE 5 JOURS EN AVRIL

Financée par le Sou des écoles, une subvention de la mairie, la coopérative scolaire et une participation des familles.

Les élèves ont travaillé sur l'eau, l'écosystème local et le volcanisme.

AUTRES ACTIVITÉS DANS L'ANNÉE :

- les élèves ont confectionné des totems en papier mâché pour honorer le départ des CM2 en 6^{ème}.
- les élèves ont fait un rallye-lecture sur le thème du fantastique.



CITROËN

Famous SINCE 1919



BBDEUCH

Le BBDeuch' ne fête pas toutes les années ses 20 ans mais ce n'est pas pour cela que l'association ne bouge pas, au contraire. Elle a été par monts et par vaux, du Berry, à la Croatie, en passant par le mont Ventoux.

Au total, pas moins de **22 sorties sur l'année, 13 véhicules en road trip de 4000 km jusqu'en Croatie.**

La participation comme chaque année à la **rencontre nationale des 2cv clubs de France** qui se déroulait à Saint Amand Montrond tout près de Bourges.

Le BBDeuch' a participé à un **concours de photo** organisé par l'association des 2 CV clubs de France. Grâce à nos bénévoles et à la base aérienne d'Ambérieu en Bugey, **nous avons remporté le 1^{er} prix.**

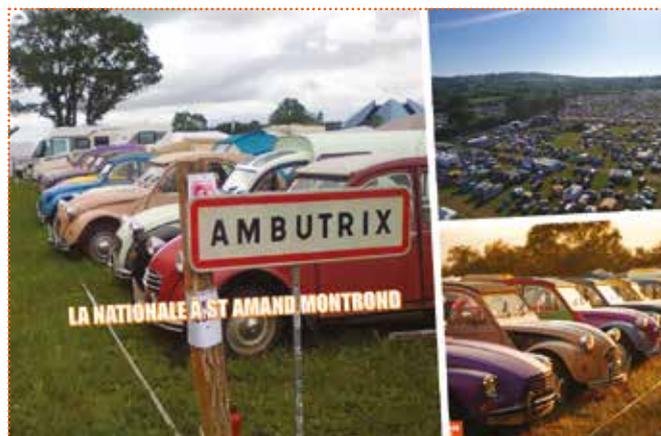
Le BBDeuch' est un club dont le siège se situe à Ambutrix, mais il représente également le département de l'Ain et la région Rhône Alpes.

Nous avons organisé cette année, **la rencontre Rhône Alpine au stade de foot d'Ambutrix**, accueillant près d'une centaine de participants sur l'ensemble du week-end.

Après un arrêt forcé, nous reprenons nos ateliers mécaniques dans notre local de l'Île de la Serre afin de remonter une 2cv complète et passer des moments agréables entre copains.

Le BBDeuch' est une association de 74 adhérentes et adhérents, près d'une centaine de véhicules qui fait son maximum pour sauvegarder les 2 CV Citroën et ses dérivés.

Nous avons grâce à la municipalité organisé 10 réunions mensuelles suivies de 9 repas conviviaux dans la salle des fêtes d'Ambutrix.



Contact : Eric Méliani 07 71 08 59 99
Facebook : Le BBDeuch'
Site Internet : <http://bbddeuche.free.fr/>
Mail : bbddeuche@wanadoo.fr



LES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cette année La bibliothèque municipale a proposé de nombreuses activités :

Des frigos livres ont été décorés puis installés en février dans le but de développer la littérature pour tous. L'objectif étant que chaque quartier butrian puisse y avoir accès, un frigo est mis en place au Gaillot, un autre à la cité La Bergère, dans les deux abris bus, un en haut du village, derrière le four communal et, enfin, à côté de la classe de maternelle, route de Ternant. Ces structures sont donc libres d'accès. Il s'agit d'un système d'échange gratuit, basé sur le civisme et le partage. Il est ainsi possible d'y déposer des bouquins, BD, revues, en prendre, en rapporter, etc.

Des séances de Kamishibai ont été faites le premier samedi de chaque mois, il a été décidé qu'aux vues de la fréquentation (à peine 4 enfants durant ce temps de lecture), l'activité ne serait pas reconduite à la rentrée scolaire de septembre 2019.

La bourse aux livres et multi-collections prévues le dimanche 13 septembre, a dû être annulée faute de participants.

La bibliothèque en « péril »

L'année dernière, nous avions le bibliobus qui passait 2 fois par an pour nous prêter des livres adultes et enfants. Nous avions la possibilité d'avoir environ 150 livres, des nouveautés que les enfants aimaient particulièrement. Aujourd'hui, ce service du Conseil Départemental n'est plus assuré. Isabelle et Noëlle, nos bénévoles, doivent désormais se déplacer à Bourg-en-Bresse. La mairie s'est vue contrainte de signer avec le Conseil Départemental, une convention qui impose des conditions peu ou pas adaptées à notre petite structure.

La municipalité a engagé des discussions avec le Conseil Départemental pour minimiser les obligations qui sont demandées afin de sauvegarder notre bibliothèque municipale.

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués cette année 2019

Hélène Brousse responsable de la section bibliothèque pour la commune,

Noëlle Crépaldi, Isabelle Gabriel, Delphine Gavant, Agnès Johann, Marie Françoise Dulot, Carole Baldi et Thi Minh Delmas qui tiennent les permanences de la bibliothèque le vendredi matin pour les scolaires ou le samedi de 11h à midi,

Mireille Veyret pour les séances Kamishibai,

Patrice Petit notre employé municipal qui a installé tous les frigos-livre au printemps et qui nous a fait une caisse à livre à la hauteur des maternelles,

Aux Butrians qui ont fait dons de livres,

Audrey, Cécile et Valérie pour la décoration de nos contenants à livres.

Livraison de livres sur demande

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous aider

Pour de plus amples renseignements, nous contacter par téléphone ou par mail

Isabelle Gabriel : 06 77 67 09 57
yves01gabriel@free.fr

Thi Minh Delmas : 06 86 73 29 61
thiminhgaillarddelmas@gmail.com



JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	M		1	S	LA CHASSE Vente de galettes	1	D		1	M		1	V		1	L	
2	J		2	D		2	L		2	J		2	S		2	M	
3	V		3	L		3	M		3	V		3	D		3	M	
4	S		4	M		4	M		4	S		4	L		4	J	
5	D		5	M		5	J		5	D	CCAS Chasse aux oeufs	5	M		5	V	
6	L		6	J		6	V		6	L		6	M		6	S	FOYER RURAL Théâtre enfants
7	M		7	V	CCAS Ste Agathe	7	S		7	M		7	J		7	D	
8	M		8	S	CONSCRITS Tartiflette	8	D	CCAS Après-midi récré	8	M		8	V		8	L	
9	J		9	D	CCAS Après-midi récré	9	L		9	J		9	S		9	M	
10	V		10	L		10	M		10	V		10	D	CCAS Après-midi récré	10	M	
11	S		11	M		11	M		11	S		11	L		11	J	
12	D	CCAS Après-midi récré	12	M		12	J		12	D	CCAS Après-midi récré	12	M		12	V	
13	L		13	J		13	V		13	L		13	M		13	S	LA CHASSE Repas champêtre
14	M		14	V		14	S	BBDEUCH Galettes	14	M		14	J		14	D	
15	M		15	S		15	D		15	M		15	V		15	L	
16	J		16	D		16	L		16	J		16	S	SOU DES ECOLES Galettes	16	M	
17	V		17	L		17	M		17	V		17	D		17	M	
18	S	FOYER RURAL Soupe en musique	18	M		18	M		18	S	FOYER RURAL Théâtre adultes	18	L		18	J	
19	D		19	M		19	J		19	D		19	M		19	V	
20	L		20	J		20	V		20	L		20	M		20	S	FOYER RURAL Fête de la musique
21	M		21	V		21	S	CCAS + CONSCRITS Carnaval	21	M		21	J		21	D	
22	M		22	S	FOYER RURAL Théâtre adultes	22	D		22	M		22	V		22	L	
23	J		23	D		23	L		23	J		23	S		23	M	
24	V		24	L		24	M		24	V		24	D		24	M	
25	S		25	M		25	M		25	S		25	L		25	J	
26	D	SOU DES ECOLES Concours belote	26	M		26	J		26	D		26	M		26	V	SOU DES ECOLES Kermesse
27	L		27	J		27	V		27	L		27	M		27	S	
28	M		28	V		28	S	LA CHASSE Repas	28	M		28	J		28	D	
29	M		29	S		29	D		29	M		29	V		29	L	
30	J					30	L		30	J		30	S		30	M	
31	V					31	M					31	D	CCAS Repas citoyen			



SORTIE SACS JAUNES



BALAYAGE



LLES FESTIVES Calendrier de l'avent

MANIFESTATIONS 2020

www.ambutrix.fr

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	M		1	S		1	M		1	J		1	D		1	M	
2	J		2	D		2	M		2	V		2	L		2	M	
3	V		3	L		3	J		3	S		3	M		3	J	
4	S	CONSCRITS Pétanque	4	M		4	V		4	D		4	M		4	V	
5	D		5	M		5	S		5	L		5	J		5	S	
6	L		6	J		6	D		6	M		6	V		6	D	
7	M		7	V		7	L		7	M		7	S		7	L	
8	M		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	J		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	
10	V		10	L		10	J		10	S		10	M		10	J	
11	S		11	M		11	V		11	D		11	M		11	V	
12	D		12	M		12	S		12	L		12	J		12	S	
13	L		13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	
14	M		14	V		14	L		14	M		14	S		14	L	
15	M		15	S		15	M		15	J		15	D		15	M	
16	J		16	D		16	M		16	V		16	L		16	M	
17	V		17	L		17	J		17	S		17	M		17	J	
18	S		18	M		18	V		18	D		18	M		18	V	
19	D		19	M		19	S		19	L		19	J		19	S	
20	L		20	J		20	D		20	M		20	V		20	D	
21	M		21	V		21	L		21	M		21	S		21	L	
22	M		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	M	
24	V		24	L		24	J		24	S		24	M		24	J	
25	S		25	M		25	V		25	D		25	M		25	V	
26	D		26	M		26	S		26	L		26	J		26	S	
27	L		27	J		27	D		27	M		27	V		27	D	
28	M		28	V		28	L		28	M		28	S		28	L	
29	M		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	M	
31	V		31	L					31	S					31	J	

Sous réserve de modifications des associations

COMITÉ COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

Cette année le comité de fleurissement a encore bien travaillé pour l'embellissement de la commune. Le comité renouvelle son appel aux bénévoles que nous remercions encore vivement pour leur implication.

Bégonia dragon wing, Ipomée sweet, Oeillet d'Inde, Capucine, Lobélia, Géranium et kana ont été mis dans les massifs et jardinières.

Février :
confection de figurine animaux



Mars : réfection de la charrette



Avril : décoration peinture des silhouettes par la classe des lutins

Mai : construction des structures dans les bacs



Mai : plantation par les bénévoles suivi d'un repas convivial en toute simplicité...



Juin : le jardin du souvenir en fleurs



Juillet : arrosage 2 fois par semaine



Août : avec la canicule, les jardinières ont souffert



Septembre : tous les massifs sont superbes



Octobre : plantation d'automne en vivaces pour la plate-bande devant la salle des fêtes et celui près du passage à niveau.





SOU DES ÉCOLES

L'assemblée générale du vendredi **13 septembre 2019** a permis de recruter plusieurs nouveaux membres et de constituer un tout nouveau bureau avec comme :

**Président Sébastien Ripert,
Vice président Loïc Robert,
Trésorière Aurélie Cardullo,
Vice trésorière Audrey Lafay,
Secrétaire Blandine Bono,
Vice secrétaire Caroline Mocquin
et sept autres membres actifs.**

Le sou des écoles fait vivre notre village avec ses différentes manifestations :

- La foire aux jouets
- la tournée des brioches
- La vente de chocolats
- le 8 décembre
- Le concours de belote coincée
- La vente de fromages
- La vente de galettes
- La kermesse de l'école

Toutes ses manifestations ont permis de financer pour l'école :

- Un **grand voyage en Auvergne** pour le cycle 3
- Une **sortie avec les correspondants** de Saint Rambert et **balade en poney** pour le cycle 2
- Une **sortie à la chevrerie** pour le cycle 1

- Des **jeux pour les classes**
- Des **places de cinéma** pour les élèves en cadeau de Noël
- Un **atelier écrits courts**
- Des **calculatrices** pour les CM2

Nous remercions tous les parents pour leur aide et leur participation ainsi que la société de chasse et la mairie sans que nos manifestations ne pourraient pas avoir lieu.

Dates à retenir pour 2019/20 :

- **La tournée des brioches** s'est déroulée le samedi 16 novembre 2019 de 9h30 à 12h dans le village
- **La vente de chocolats** s'est déroulée le vendredi 29 novembre 2019 devant l'école à partir de 16h30
- **La vente de sapins** le dimanche 8 décembre 2019 en début d'après midi en bas du village a été suivie d'une **retraite aux flambeaux** dans le village avec vente de lampions, petite restauration (soupe, crêpes, frites, hotdogs), buvette (vin chaud, ...)
- **Le concours de belote** coincée prévu le dimanche 26 janvier 2020
- **La vente de fromages** en février 2020
- **La vente de galettes** en mai 2020
- **La kermesse** de l'école prévue le vendredi 26 juin 2020



LE BUREAU

Président : Christian Jaspard
Vice Président : Frédéric PETIT
Secrétaire : Michel Vergerpion
Trésorier : Patrick Canet
Accesseurs : Jean-luc Beaudet, Jean-luc Collet, Eric Falcoz, Jean-claude Jobez

Garde de chasse : Frédéric Gonguet, Jean-Paul Stellet
Piégeurs agréés : Frédéric Gonguet, Michel Vergerpion

LA CHASSE

« L'AVENIR » D'AMBUTRIX

Cette année, nous avons vu la moyenne d'âge des membres de notre société bien rajeunir, fait marquant par rapport à bien d'autres sociétés de chasse. **Trois recrues de 22, 26 et 32 ans, dont deux «Dianes»,** sont venues renforcer notre équipe. Pierrot, notre doyen, est en convalescence, mais nous l'attendons de « pied ferme » pour la fin de saison, ou au pire pour la saison prochaine.



Elodie et Honorine ont fait preuve de beaucoup d'adresse en ce début de saison, puisqu'elles ont prélevé entre autres, un lièvre de 4,6 kg et une bécasse de 290 g. Du gibier dit « noble » puisque sauvage ! Le lièvre nait dans nos campagnes et la bécasse est un oiseau migrateur qui nous vient principalement de Russie.

Voilà deux fusils efficaces qui nous laissent présager de belles réussites pour la saison en cours et celles à venir !

BRAVO Mesdemoiselles !

MANIFESTATIONS 2020 :

Samedi 1^{er} février 2020
Samedi 13 juin 2020

Journée BOUDIN
Repas champêtre (cuisse de bœuf cuite au feu de bois)



Frédéric (de dos) et Benoit, ainsi que Patrick et Jean-Paul, sont affairés

à la fabrication de cages de rappel pour les perdrix que nous lâchons début juillet. C'est ainsi que 50 perdrix, identifiées par des bagues de couleurs en fonction des années, peuvent s'acclimater à leur nouveau biotope et se défendre contre les prédateurs. Une quinzaine de postes de nourriture et de points d'eau sont répartis sur l'ensemble du territoire afin de leur permettre la transition entre la vie en volière et la vie sauvage. Très vite les perdrix se regroupent en compagnies de 10 à 15 individus et se nourrissent d'insectes qu'elles trouvent dans les prés.

Cette expérience, initiée par la société de chasse d'Ambutrix est maintenant élargie aux sociétés de Vaux en Bugey, Leyment et Lagnieu. L'objectif à terme est de recréer des « souches sauvages » par reproduction sur un plus grand territoire.

Je profite de cette page dans le bulletin municipal pour remercier encore une fois les Butriennes et Butriens de leur fidélité lors de nos manifestations.

Les chasseurs d'Ambutrix vous présentent ainsi qu'à vos proches une excellente année 2020.

Christian JASPARD

MANQUE DE CIVISME !

Comme chaque année, on déplore le manque de civisme de personnes qui n'hésitent pas à se débarrasser de leurs objets dans nos prés et nos bois. Il faut se mobiliser contre ce genre d'attitude en éduquant dès le plus jeune âge nos enfants, et pourquoi ne pas organiser une journée nettoyage en impliquant les Butriennes et Butriens, enfants et adultes encadrés par des chasseurs. Les personnes intéressées par cette démarche peuvent contacter un des membres du bureau et nous organiserons probablement une journée propreté l'année prochaine en fonction du nombre de « candidats » !





LES CONSCRITS

Pour les Conscrits, cette année 2019 a encore été une réussite et ça grâce à vous les Butriens et Butriennes.

Toutes nos manifestations ont été satisfaisantes, une bonne tartiflette, une belle organisation avec le CCAS pour le brandon, une pétanque ainsi qu'une vogue exceptionnelle avec beaucoup de monde comme chaque année.

Nous sommes heureux de commencer une nouvelle année avec vous avec pour bureau :

LE BUREAU

Présidente : Mathis Cabassut

Vice présidente : Florian Melinon

Trésorier : Baptiste Demion

Vice trésorier : Bastien Melinon

Secrétaire : Emma Salün

Vice secrétaire : Sarah Vergerpion

Nous invitons les nouveaux jeunes de 17ans à venir nous rejoindre pour encore plus de plaisir et de fêtes. Comme on dit plus on est, plus on rit.

Nous débuterons l'année avec notre petite tartiflette le 8 février, puis le brandon le 21 mars, une pétanque pour bien commencer l'été le 4 juillet et enfin la vogue le premier week-end de septembre !

Nous vous attendons nombreux encore, comme à chaque fois pour chacun de nos événements.

Les Conscrits vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2020 qui débute.

Et n'oubliez pas, LA VIE EST UNE FÊTE !!





Le Foyer Rural vient de fêter avec succès ses 60 ans, les 14 et 15 septembre.

Deux journées festives : la première le samedi avec l'inauguration officielle de l'exposition relatant la vie de l'association au cours de ces 60 ans, la deuxième plus festive avec une fête gauloise, un banquet qui a compté 250 convives, un marché artisanal bien fréquenté, des animations musicales, des jeux traditionnels. Deux jours où les Butriens anciens et nouveaux sont venus pour voir l'expo, retrouver un pan de leur passé butrian,

l'expliquer aux plus jeunes participer à la fête, de nombreux visiteurs extérieurs ont également découvert ou redécouvert le Foyer Rural.

La présidente remercie tous ceux qui ont contribué par leur aide, leur investissement à la réussite de ce 60^{ème} anniversaire, tout particulièrement la commission patrimoine à l'origine de ce projet. Ils ont travaillé toute l'année lors de leurs rencontres et plusieurs après-midis en juillet/août pour finaliser l'expo et préparer les jeux et décorations.

SAISON 2018-2019 L'association a compté 101 adhérents dont 38 Butriens.

La saison 2018/2019 a été riche en événements.

En octobre 2018, nous avons accueilli **Jérôme Sousa et Cécile Ballet**,

En décembre 2018, participation au téléthon avec un bénéfice de **450€ versé au téléthon**

En janvier 2019, **théâtre d'improvisation avec les VIP**

En février 2019, **concert du groupe APARTE**

En mars et avril 2019, théâtre avec **les Joyeux Carrougiens**

En mai 2019, Théâtre avec **les jeunes Carrougiens**

En juin 2019, **Fête de la musique**



PATRIMOINE

L'année a été consacrée à l'exposition des 60 ans du Foyer Rural. L'élaboration du recueil patrimoine et chroniques butriennes est reportée à 2020.

Une quinzaine de personnes ont travaillé à cette exposition même pendant les vacances d'été.



SORTIES DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE

Septembre 2018 : Visite du vieux Saint-Sorlin-en-Bugey
 Janvier 2019 : Visite du musée de la pierre à Montalieu
 Mars 2019 : Visite du musée des vieux clous à Neuville/Ain
 Avril 2019 : Visite de la cimenterie Vicat

CUISINE À PARTAGER

Soirées toujours très appréciées avec beaucoup de participants

Septembre 2018 : **Cuisine Tex MEX** avec l'animation de l'orchestre OK Country

Octobre 2018 : Recettes secrètes des **Estaminets Flamands**

Novembre 2018 : Cuisine **réunionnaise**

Décembre 2018 : Préparations pour le **téléthon**

Mars 2019 : Cuisine **Sétoise**

Avril 2019 : Cuisine du **monde**

Mai 2019 : Cuisine **Mexicaine**

Juin 2019 : Atelier cuisine pour les **assiettes gourmandes** de la fête de la musique





THÉÂTRE

La saison de théâtre a été excellente à tous points de vue.

Les jeunes carrougiens une trentaine environ de 5 à 16 ans répartis en 4 groupes ont été « super » : enthousiastes, dynamiques, une bonne ambiance a régné dans chaque cours et ils ont prouvé leur talent lors du spectacle de fin d'année.

Pour les adultes, cette saison a vu arriver 3 nouveaux acteurs Audrey Valentin, Médéric Fiorelli et Denis Januel, Patrick Paccalet a rejoint la troupe pour la voix off, le décor et l'organisation pratique, Patrice Voiret pour le son et la lumière. Des anciens, il restait Irène Dilos et Michèle Mochon. La mise en scène a été confiée à Yvan Dilos.

La mayonnaise a pris tout de suite et le groupe a fonctionné dans une ambiance chaleureuse ou rires et fous rires ont toujours été au programme.

Leur pièce : **La télé ne marche plus de Philippe Caure** a rencontré un grand succès. Ils ont joué à Vaux, Rignieu et 2 fois à Ambutrix.

GYMNASTIQUE

Les cours ont été assurés par Charline Noyerie qui propose en alternance pilates, yoga dynamique et stretching. Le nombre d'adhérentes est en hausse. Les cours se passent toujours dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

PROJETS NOUVELLE SAISON :

THÉÂTRE

Reprise des cours de **théâtre enfants et ados** (35 inscrits à ce jour) spectacle le **6 juin 2020**.

Adultes : Départ d'Audrey vers sa Bretagne natale arrivée de deux nouveaux comédiens Manu et Yoan Une nouvelle pièce : Toc-Toc de Laurent Baffie

Dates prévues :

Vaux-en-Bugey 15 février 2020

Ambutrix le 22 février et le 18 avril 2020

Rignieu le désert le 29 février 2020

Ambérieu-en-Bugey le 4 avril 2020 (participation au festival de théâtre amateur)

Montalieu (salle Ninon Vallin) le 27 mars 2020

GYMNASTIQUE

Reprise des cours de gym avec Charline Noyerie, il y a 17 adhérentes, il reste encore quelques places.

CUISINE À PARTAGER

Cuisine à partager septembre : cuisine gauloise octobre : cuisine lyonnaise novembre : pâtisserie et autres petits gâteaux pour la soirée Cabaret

PATRIMOINE :

Recueil Patrimoine et chroniques butriennes

Participation aux journées du patrimoine et élaboration d'un plan du village avec découverte du patrimoine.

Réunion un mercredi tous les quinze jours à la salle des fêtes de 18H à 20H

CALENDRIER DES FUTURES ANIMATIONS

À vos agendas

26 octobre : Théâtre improVIP

30 novembre : Soirée Cabaret Brassens avec les Brassicoles

18 janvier : Concert chansons françaises

20 juin : Fête de la musique (si on trouve suffisamment de bénévoles)

Le Foyer Rural reste fidèle à sa devise :
Amitié, Convivialité et Solidarité.

IL remercie tous les Butriens pour leur participation aux différentes animations et espère les trouver encore plus nombreux en 2020 pour partager et échanger.

Josiane LEBEGUE
Contact : 06 30 99 38 87

LLES FESTIVES

7^{ème} édition Calendrier de L'Avent de l'association Lles Festives.

Le plus jeune vitriniste avait 4 ans et notre doyenne 77 ans.

Comme à notre habitude, nous remercions énormément nos vitrinistes anciens et nouveaux pour les efforts accomplis. Cette année encore Les préparatifs se sont déroulés grâce à la petite équipe de fidèles, nous les remercions vraiment beaucoup, sans eux tout serait compliqué !

Année innovante, les festives ont partagé leur concept avec les Hauts Savoyards, Les Carroz d'Arâches. Les vitrines se sont ouvertes simultanément. pour eux également,



c'était un très beau calendrier, avec un superbe final à la station Des Carroz.

Le calendrier 2019 n'a pas vu le jour, un léger vent d'essoufflement a eu raison de cette manifestation, le nombre insuffisant de participants a nécessité une petite coupure pour mieux revenir en 2020.

Nous serons heureux de vous retrouver pour un calendrier redynamisé et encore plus joli !



Partage avec la Haute-Savoie





FOOT

Rigueur et engagement, esprit de famille et convivialité, respect de chacun, motivation et envie de se surpasser, solidarité et loyauté, fair-play, voici les valeurs partagées par les licenciés de notre Club.

Saison 2019/2020

Le SDAFC (St-Denis/Ambutrix Football Club) c'est :

- 2 équipes U7,
- 4 équipes U9,
- 1 équipe U11,
- 3 équipes U13,
- 2 équipes U15,
- 1 équipe U18,
- 1 équipe séniors féminines,
- 2 équipes séniors hommes,
- 1 équipe vétérans,
- 3 arbitres et 35 bénévoles dirigeants.

Toutes ces équipes répartissent leurs entraînements et matchs sur les terrains de St-Denis en Bugey et Ambutrix. De plus, chaque saison nous accueillons des enfants des ITEP voisines sur nos séances et au mois de mai se déroule un tournoi de "Sport Adapté".



Si vous souhaitez des renseignements sur le SDAFC, visitez notre site <http://sdafc.footeo.com> ou notre page Facebook **SDAFC officiel**.





INFOS PRATIQUES

www.ambutrix.fr

MAIRIE 04 74 38 04 50

Maire portable : 06 17 56 09 74
 Fax : 04 74 38 33 82
 Mail : mairie.ambutrix@wanadoo.fr
 Site internet : **www.ambutrix.fr**
 Adresse : 8 impasse les corrées 01500 Ambutrix

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-17h
 Jeudi : 14h-19h
 Le dernier samedi du mois : 8h-12h

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
POMPIER 18
POLICE 17

Appelez le 112 pour toute urgence.

Numéro européen prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

ÉCOLE PUBLIQUE 04 74 34 53 15

Mail : **ecole.ambutrix@gmail.com**
 Directrice : Mme Valérie STEIN

LOCATION FOYER RURAL

Pour la location du chapiteau : merci de contacter, M. Jean-Claude JOBEZ au 06 75 67 65 24.

Les réservations de la salle des fêtes, se font auprès de la Mairie au 04 74 38 04 50.

Tarifs de location pour les associations communales :

1^{er} week end de location : gratuit
 2^{ème} week end de location : gratuit
 A partir du 3^{ème} week end de location : 100€

Tarifs de location pour les particuliers Butriens :

Week-end du samedi 8h au lundi 8h : 400€
 1 journée (samedi ou dimanche) de 8h à 20h : 200€

Tarifs de location pour les particuliers Butriens et entreprise Butriens :

1 journée en semaine (lundi à vendredi) de 8h à 20h : 100€

Prenez connaissance du règlement intérieur et du contrat de location en vous rendant sur le site de la commune : www.ambutrix.fr rubrique "info Mairie" ou directement à la Mairie.

ÉLECTIONS :



Prochaines élections : les municipales le dimanche 15 mars (1^{er} tour) et le dimanche 22 mars 2020 (2nd tour).

=> les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- ☑ Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (téléservice disponibles dans toutes les communes à compter du 1^{er} janvier 2019) ;
- ☑ Personnellement en se rendant en mairie avec une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

PACS ET MARIAGE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire chez un notaire mais également en mairie. Comme pour le mariage, contactez le secrétariat de mairie afin de constituer un dossier et de fixer un rendez-vous.

Retrouvez toutes les informations relatives au PACS et au mariage sur **www.servicepublic.fr**. Pour toute demande d'informations relative aux droits des biens, de la famille et aux conséquences du PACS ou du mariage, consultez votre notaire.

OBJETS TROUVÉS

Divers objets sont régulièrement trouvés sur le village et rapportés en mairie : clés, vêtements, lunettes...N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toute demande suite à une perte.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORT



Seules les communes équipées d'un dispositif de recueil peuvent réaliser les cartes d'identités et les passeports. **Vous pouvez vous rendre à Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, Meximieux ou Saint Vulbas.**

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes. Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour faire votre demande. **Attention, les délais sont parfois longs,** aussi, il vous est conseillé d'anticiper vos demandes.

RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE COUPLE NON MARIÉ

Avant la naissance : le père non marié peut reconnaître son enfant avant sa naissance. Il suffit de se présenter en n'importe quelle mairie muni d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile de moins de 3 mois et faire une déclaration à l'officier de l'état civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement et signé par le parent ou les deux s'il y a reconnaissance conjointe. Il ne restera plus qu'à présenter une copie de l'acte lors de la déclaration de naissance.

LA FIBRE

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Fluidité de connexion
Symétrie
Sécurité

Rapidité
Capacité
TV HD 3D
Simultanéité

Liain
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

Accédez à la Fibre Optique à Ambutrix

Interconnexion de sites distants
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Vidéo/Visio-conférence

Jusqu'à **1 Giga**

Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers photos / vidéos/plans...

Jusqu'à **400 mega**

Téléphonie Fixe illimitée
TV HD/3D
TV sur Le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

Logos: silea, Plan France Très Haut Débit, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, AIN, Les intercommunalités de l'Ain



LE BRUIT :

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre quelques mesures de bon sens.

Jardinage et bricolage : je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Fêtes familiales et musique : à leur occasion, je préviens mon entourage et limite le volume de la sono

Animaux : j'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi de collier anti-aboiements pour mon chien. J'éloigne des habitations voisines toute basse-cour, volière ou chenil.

Véhicule et cyclomoteur : je modère le régime de mon moteur. Je maintiens mon pot d'échappement en bon état. Je ferme les portières sans les claquer.

J'accepte aussi les bruits de la vie : j'accepte les jeux d'enfants ; je prends en compte les horaires de travail de mes voisins.

TAILLE DE HAIES :

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres et vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500€ (art R116-2 du code de la voirie routière).

Dans ce cas, le Maire peut également faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée des plantations communales sur la voie publique. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents. (art L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales).

DÉGRADATIONS DIVERSES SUR LE VILLAGE :

De nombreuses dégradations ont pu être constatées au cours de l'année : poteaux bois détruits le long du chemin piétonnier route de ternant sans tiers identifié, clôture de l'école endommagée par 2 fois, jeux dégradés... Ces dégradations constituent des désagréments pour les utilisateurs mais aussi un coût non négligeable pour les butriens.

Nous vous rappelons que chaque euro que la municipalité utilise pour réparer ces dégradations est un euro qui n'est pas utilisé au développement de notre village.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute personne qui sera surprise en train de dégrader un bien public fera automatiquement l'objet d'un signalement auprès des autorités compétentes et que la commune exigera le remboursement des sommes engagées à sa remise en état ou à son remplacement le cas échéant.

DÉCHETS VERTS ET DÉPÔTS SAUVAGES



La propreté de l'environnement comme du village est l'affaire de tous. Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à **1 500 €**.

Depuis quelques temps, la municipalité ainsi que de nombreux butriens ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune et particulièrement dans les bois.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :
- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indécidables qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.



DÉCHÈTTERIES DE LA CCPA

L'accès aux différentes déchèteries de la C.C.P.A se fait à l'aide de barrières, par lecture de plaque d'immatriculation du véhicule. Pour cela, Professionnels et Particuliers doivent remplir un formulaire qui leur permettra d'obtenir l'accès aux différentes déchèteries intercommunales.

Retrouver toutes les modalités d'inscription sur le site internet <https://www.cc-plainedelain.fr> ou contacter la mairie.

Les particuliers résidant sur le territoire de la C.C.P.A. ont accès aux sept déchèteries

Horaires à compter du 1er avril 2019

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amberieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Meximieux	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Lagnieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Loyettes			8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Villebois					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
St Rambert				8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Lhuis					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h

(*) fermeture à 19h en période estivale (du 01 avril au 30 septembre)

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effraction, effractions, cambriolages).

Vous devez remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>,

puis l'imprimer, et vous rendre, muni du formulaire, à la brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

Prévenez également vos voisins et le référent participation citoyenne de votre quartier en leur demandant la plus grande vigilance.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne s'est mise en place sur AMBUTRIX en 2019 depuis la signature de la convention tripartite entre la mairie, la préfecture et la gendarmerie.

Les Butriens référents sont répartis par quartiers et ont pour mission de :

- Vous transmettre **des informations de sécurité** provenant de la Brigade de Lagnieu,
- De recevoir de la part des habitants, des signalements d'évènements susceptibles de permettre une meilleure protection des biens et des personnes (par exemple : individus ou véhicules aux comportements inhabituels, situations anormales ...) ; éléments qui seront transmis pour traitement à la gendarmerie.

Les référents, pour assurer une bonne liaison avec la gendarmerie, souhaitent faire vivre le système en mettant en place des moyens de communication entre vous et eux.

Seuls les référents reçoivent des informations de la gendarmerie et les communiquent aux adhérents par mail.

Si vous souhaitez devenir adhérent pour bénéficier de ce service d'informations, qu'il vous sera possible d'intégrer ou de résilier à tout moment, rapprochez-vous de la mairie ou de votre référent de quartier.



Vous pouvez contacter les référents par mail à : **voisins.vigilants.ambutrix@zoho.com** uniquement après avoir souscrit au service,

Attention attirée : les mails des voisins vigilants peuvent atterrir dans vos mails indésirables.

Cette vigilance citoyenne a pour but premier d'effectuer des actes de prévention.

Pour tous incidents graves constatés **NECESSITANT UNE INTERVENTION IMMEDIATE** (par exemple constat d'un cambriolage en cours), il conviendra bien évidemment d'alerter les forces de gendarmerie en composant directement le **17**.

PARTICIPATION CITOYENNE LISTE COMPLETE DES REFERENTS PAR QUARTIER SUR LA COMMUNE D'AMBUTRIX		
NOMS –PRENOMS	ZONES DE VIGILANCE	Adresse mail commune à tous
FOURNIER Alain	LE GAILLOT	voisins.vigilants.ambutrix@zoho.com
GABRIEL Yves	LE GAILLOT	
PEDRINI Jean-Jacques	LE GAILLOT	
VEYRET Mireille	LE GAILLOT	
SACCOMANI Marie-Claude	Rue des GRANGES (passage à niveau à RD + Les BOLONIERES + LA PRAIRIE	
ROSSELLI Denise	Rue des GRANGES côté impair (des 4 coins jusqu'au passage à niveau) y compris les impasses	
DAMIANS Bernard	Rue des GRANGES (côté pair) +Allée des ACACIAS + Impasse des 4 JOURNAUX	
LAGADEC Christelle	Route de TERNANT des 4 coins jusqu'au 36B	
BROUSSE Hélène	PRE GONON + Du 38 Rte de TERNANT jusqu'aux Prés II	
RAI Abdel	Les prés d'AMBUTRIX II + SEMCODA	
WETSTEIN Philippe	Les prés d'AMBUTRIX I ET III	
VOIRET Patrice	Lotissement LA BERGERE + 50, 50Bis, 50Ter route de Ternant	
FORESTIER Odette	Chemin du BUYAT	
CABASSUT Michel	Place EGLISE + Montée de BALTHAZAR + CH. SOUS FREGON	
FOURNIER Aurélie	Les ROCHETTES (côté village) + Montée de CARROUGE + Allée des SAPINS + Quai du BUIZIN + Ch. Des MOUCHONNIERES + Montée des COMBES	
BEAUFRERE Claudine	LE CHEVIAU + Rue PASTEUR + Chemin des ROCHETTES (côté lotissement)	

TRI DU VERRE
Quelques astuces pour bien trier le verre !

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier. En effet, chaque habitant jetait encore 8 kilos de verre dans les ordures ménagères en 2016 !

Pots, bocaux et flacons se trient aussi

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre. Ainsi, ils seront dirigés vers un centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de nouveaux emballages.

Vaisselle, vitrage, ampoule : à la déchèterie

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.

Avec ou sans couvercle

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Pas de besoin de lavage

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

Pas de verre dans ma poubelle

En tout cas, le verre ne doit pas être jeté dans la poubelle grise. En effet, l'usine de méthanisation OVADE, qui reçoit l'ensemble des déchets ménagers, n'est pas adaptée pour recevoir du verre : d'une part, cette matière abrasive risque d'endommager ses équipements lors du tri ; d'autre part, le verre n'est pas valorisable dans cette usine et finira avec les refus, dans les casiers d'enfouissement du site de La Tienne ...





INTERDICTION BRULAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !
Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

> Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...en mélange ou pas avec d'autres déchets.

> Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...



Source : Air Rhône-Alpes - 2012

L'entretien du jardin, pour un particulier, génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à **160kg par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9% des foyers les brûlent**, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre (source ADEME).

⚠ Les incinérateurs de jardin sont interdits. Ils ne constituent pas une solution car ils polluent également.

En région Rhône-Alpes, **près de 18%** de la population est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires préservant la santé humaine.

L'apport en déchetterie est préférable à toute combustion à l'air libre.

Directeur de la publication : Gérard Perrin
Rédaction : DDT de l'Ain - Service agriculture et forêt (Alexandra Mége)
Composition : DDT de l'Ain - Cabinet (Maryline Perrot-Audet)
Cédit photos : DDT de l'Ain
Date de publication : janvier 2018

Direction départementale des territoires de l'Ain
23 rue Bourgnayer - CS 90410
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. : 04 74 45 82 37
Fax : 04 74 45 24 48
Mail : dtd@ain.gouv.fr
* <http://www.ain.gouv.fr> - Twitter : @pds101



LE BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts C'EST INTERDIT !



Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

La collecte au porte à porte
Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

Le compostage domestique
Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés aux restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes les plantes.

⚡ Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.
Renseignez-vous en mairie.

Le broyage et le paillage
Petits et gros branchages broyés, feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

⚡ La tonte **mulching** permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.
Certaines intercommunalités organisent des tournées de broyage chez l'habitant.
Renseignez-vous en mairie.

La déchetterie
Vous pouvez également déposer vos déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.
Le département de l'Ain dispose d'un parc particulièrement fourni avec **49 installations** à la disposition du public.

NAISSANCES

bienvenue à



Ezzio GOLETTO, née le 11/02/2019

Thomas, Marcel VARREL, né le 09/04/2019

Auxana PERRIN, née le 03/07/2019

Théa, ZITO BAKINN, née le 17/07/2019

Thomas, Jean, Marc SEGON, né le 19/08/2019

Axel NORMAND, né le 23/09/2019

Alicia COURTIAU, née le 19/10/2019

MARIAGES

félicitations à

M. Van Hai NGUYEN et Mme Alexane, Jeanne, Manon LAFON
le 14/09/2019



DÉCÈS

nos peines à

Mme Nelly GRAVELINES, épouse MOULIN
décédée le 03/12/2019



ASSOCIATIONS		
NOM	MAIL	SITE INTERNET
BBDEUCH	bbddeuche@wanadoo.fr	http://bbddeuche.free.fr/
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	thiminhgaillarddelmas@gmail.com yves01gabriel@free.fr	www.ambutrix.fr
LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT	aurele.fournier@free.fr thiminhgaillarddelmas@gmail.com	www.ambutrix.fr
LE SOU DES ÉCOLES	soudecolesambutrix@gmail.com	www.ambutrix.fr
LA CHASSE L'AVENIR	christian.jaspard@free.fr	www.ambutrix.fr
LES CONSCRITS	conscrits.ambutrix@outlook.fr	www.ambutrix.fr
LE FOYER RURAL	jolebegue01@orange.fr	http://foyer-rural-ambutrix.reseaudesassociations.fr
LLES FESTIVES	co.buisset@gmail.com	www.ambutrix.fr
FOOT SDAFC	546944@laurafoot.org ou mazuir.jerome@wanadoo.fr	http://sdafc.footeo.com



LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

ATTARD STÉPHANIE	06 28 42 56 22
BEAUDET CARINE	04 74 34 55 95
BROYER PATRICIA	06 45 18 10 40
BUCAMP MÉLANIE	06 60 96 76 13
DELMAS THI MINH	04 27 41 10 55
JOANNAN AGNÈS	06 88 24 74 80
LERICHEUX CÉCILE	06 13 23 17 75
MONTAGNE ELISABETH	06 38 01 87 85
PACCALLET ISABELLE	04 74 34 52 43

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

POUR LE PROGRÈS

www.leprogres.fr/ain

LE PROGRÈS

Geoffrey Dupont

E-mail : gdupont.leprogres@gmail.com

Tél. : 06 67 57 99 21

POUR LA VOIX DE L'AIN

Voix
de l'**Ain**

Thi Minh Gaillard Delmas

2 Chemin Sous Frégon - 01500 Ambutrix

E-mail : thiminhgaillarddelmas@gmail.com

Tél. après 18h : 06 86 73 29 61

POUR LE JOURNAL DU BUGEY

www.bugey-cotiere.fr

le journal du
Bugey

Josiane Lebègue

37 Lotissement la Bergère - 01500 Ambutrix

E-mail : jolebegue01@orange.fr

Tél. : 04 74 34 52 29 / 06 30 99 38 87



VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE OU VOTRE ACTIVITÉ, FAITES-VOUS CONNAITRE EN MAIRIE !
ENTREPRISES

ADOL EURO PNEU OCCAS ADOL	Pneu d'occasion	ZAC Les Chavrières	04 37 61 06 55
AVS SYSTEM	Vidéo surveillance alarme	ZAC Les Chavrières	04 74 34 66 57 avs-system@wanadoo.fr
BUGEY AUTO PIECES	Pièces détachées	ZAC Les Chavrières	04 37 86 50 67 bugey.autopieces@orange.fr
CENTRAKOR	Décoration et équipement de la maison	ZAC Les Prairies	04 74 36 95 84
CHAPELLE AUTOMOBILE	Garage	ZAC Les Chavrières	04 74 38 21 84
CMS CARRELAGE	Magasin de carrelage, dallage, faïence	ZAC Les Chavrières	04 74 38 67 37 cmscarrelage@orange.fr
COCONUT	Bar Restaurant	ZAC Les Chavrières	06 38 70 43 71
DÉMÉNAGEMENT MINAND	Déménageur - garde meuble		04 37 86 00 86 / 06 07 51 39 10
EXIJIM	Salle de sport	ZAC Les Chavrières	04 74 38 89 16
FEU VERT	Centre Auto, réparation automobile, Ventes de pièces automobiles	ZAC Les Chavrières	04 74 38 18 22 feuverf.ambutrix01@wanadoo.fr
LE GLOUTON	Pizza à emporter	le mardi	06 24 55 68 65
LITRIMARCHE	Magasin de Litrie	ZAC Les Chavrières	04 74 38 22 06 www.litrimarche.fr
HARMONIE MÉDICAL SERVICE	Matériel médical et paramédical	ZAC Les Prairies	04 74 35 36 46
OPEL	Vente véhicules neufs et occasions. Entretien de véhicules ttes marques CarGo location de véhicules courte durée	12 RD 1075	04 74 38 31 15 al.auto@wanadoo.fr
PISCINES EN BUGEY	Etudes, créations et rénovations de piscines	ZAC Les Chavrières	04 37 86 20 40 piscinesenbugey@yahoo.fr www.piscinesenbugey-ambutrix.fr
PLANÈTE CUISINE	Cuisiniste et réalisateur de projets	ZAC Les Prairies	04 74 35 38 69 planetemc@yahoo.fr www.planetemc.com
RAPID PARE BRISE/S PRIX GT	Pose, réparation et remplacement de parebrise	ZAC Les Chavrières	04 81 69 04 00
STRIKE MOTO	Concessionnaire	ZAC Les Chavrières	04 74 38 17 72

ARTISANS

ESSENTIELLE CÉCILE LÉRICHEUX	Institut de beauté et soins à domicile	3 chemin des 4 vents 01500 Ambutrix	06 13 23 17 75 essentielle.cecile.lericheux@gmail.com www.essentielle-ambutrix.com
CAPTAIN TORTUE CHRISTELLE LAGADEC	Prêt à porter - Accessoires à domicile	30 route de Ternant	06 18 40 22 41 - chislag@gmail.com
COLORACTIF - VERGERPION CINDY	Coiffure à domicile Ambutrix et alentours		06 49 76 22 49 coloractif@hotmail.fr
JEROME DI RUSCIO	Plombier clim salle de bain place isolation	4 impasse sur le Chêne	04 74 38 60 87/06 32 76 04 33 jerome.diruscio@hotmail.fr
DPSD - PHILIPPE THERMOZ	Multiservice - petits travaux	Lot Pré gonon	06 12 56 33 00 - philippe.thermoz@sfr.fr
EB DIAG - ERIC BONHOMEAU	Diagnostic énergétique	34 route de Ternant	07 68 59 49 51 - www.ebdiag.fr
ELECN'PRO	Electricité générale	28 route de Ternant	06 72 94 18 58 nicolas.cattin@elecnpro.fr
C.BOIS GIRAUD EIRL	Charpentier - couvreur	17 lot. La Bergère	06 26 18 82 92 - www.cbois01.fr
ID'COR - VINCENT HUGUET	Plâtrerie Peinture Décoration	1, imp. du Vieux Four	07 67 42 31 68 - idcor@free.fr
KOM CI KROC CA	Communication - Graphisme	1, imp. du Vieux Four	06 42 95 53 82 - mickah@free.fr
MICKA	Conseillère en Fleurs de Bach Enseignement et soins REIKI - ACCESS BAR	12, imp. du Vieux Four	06 42 95 53 82 - lateliernature01@free.fr
SEBASTIEN PERRIN	Adowebcenter, création de site internet	route de Ternant	06 17 29 35 78 s.perrin@adowebcenter.fr www.adowebcenter.fr
FABIENNE RENOU	Énergétique chinoise	46, montée de Carrouge	07 68 86 38 49 fabiennerenou@yahoo.com
RIPERTELEC	Électricité générale	20 chemin des rochettes	06 80 07 24 68 - ripertelec@orange.fr
NATHALIE ROUVEURE	Praticienne du détachement des traumatismes - hypnothérapeute - hypno-coach	29 lot La bergère	06 82 52 61 26 nathalie.rouveure@gmail.com www.therapie-naturopathie-bourgenbresse.fr

CONCOURS PHOTOS 2019

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE SUR
www.ambutrix.fr



**Merci à tous les participants du concours et
bravo au gagnant, qui peut voir sa photo illustrer
la couverture du bulletin municipal!**

Voici un petit échantillon des photos participantes au concours 2019



REMERCIEMENTS

à toutes celles et ceux qui s'investissent au sein des actions pour le village d'Ambutrix.

MERCI aussi à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal.